

Le chouan dans le chêne et l'arbre sur la tombe

Jean-Loïc Le Quellec

*Le chêne est rapide :
Devant lui tremblent le ciel et la terre ;
C'est un vaillant portier devant l'ennemi,
Son nom est un soutien.*

(« Le Combat des Arbrisseaux »,
texte mythologique gallois.
traduit par Christian-Jean Guyonvarc'h)

Dans l'ouest de la France, et plus particulièrement en Vendée, le bicentenaire de l'année 1793 a donné lieu à plusieurs cérémonies commémoratives, dont certaines sont intéressantes à examiner sous l'angle de la « mise en acte » de la mémoire et de l'actualisation contemporaine du légendaire historique. Parmi ces événements, quatre retiennent l'attention de qui s'intéresse au légendaire des arbres.

1.- En Juillet 1993, fut inauguré aux Épesses un square à la mémoire des martyrs de 1793 et de Pierre-Marie Chapelain¹. Ce dernier était un prêtre né en ce lieu et qui, ayant refusé de prêter le serment exigé par le gouvernement, continua néanmoins à officier dans sa paroisse natale, en ce cachant, comme nombre d'autres « prêtres réfractaires ». Selon l'historien local Jean Lagniau qui a consacré une monographie à ce personnage, « *La résidence ordinaire de l'abbé Chapelain était la maison de son père ; et en cas d'alerte, ce qui arrivait fréquemment, le tronc creux d'un vieux chêne têtard, à un kilomètre du bourg [...]. Et vers la fin de janvier 1794, la Colonne Infernale commandée par Boucret envahit le territoire des Épesses. Ce fut une véritable chasse aux Vendéens fidèles. Cette fois, l'abbé Chapelain n'échappera pas aux recherches. Sur une dénonciation très précise, il fut découvert caché dans le tronc de son arbre. C'était le 26 Janvier 1794* »². Le prêtre sera fusillé le 27 janvier 1794 dans le jardin dit « des Fourneaux », et les circonstances de sa fin sont confirmées par plusieurs documents. Premièrement par un rapport daté du 28 janvier, adressé à Tureau par le général Boucret, et où se lisent les lignes suivantes : « *Je suis arrivé aux Épesses le 26 janvier à 5 heures du soir. Deux soldats ont trouvé dans le tronc d'un arbre un prêtre non assermenté ; je l'ai fait fusiller. Il avait sur lui 15 louis tant en or qu'en assignats. J'ai ordonné aux deux volontaires, pour récompense, 100 livres. Je suis porteur du reste* »³. Deuxièmement par ce témoignage de Léonard Graviche, gendarme de Corrèze mobilisé en Vendée : « *Le 28, aux Epêches [Les Épesses], ordre particulier d'aller aux Herbiers, pour savoir s'il y avait de (la) troupe [...].*

¹. Anonyme 1993-a.

². Lagniau 1972:8.

³. Cité dans Lagniau 1972:8.

Des volontaires trouvèrent dans le creux d'un arbre un curé qu'ils fusillèrent sur le champ »⁴. Enfin, lors d'une enquête judiciaire conduite vers 1800 par son frère Vincent, Angélique Hiou, femme Pierre Maudet, tisserand, demeurant au bourg des Épesses, déclara que « *les deux soldats qui l'ont fusillé étaient logés chez elle [...] lesquels lui dirent avoir trouvé ledit citoyen Chapelain caché dans le tronc d'un chêne creux, d'où ils l'avaient conduit au commandant de la colonne, qui était logé chez le père dudit Chapelain, que de là ils l'avaient conduit dans un jardin pour le fusiller, et que s'ils avaient su que le commandant ne leur eut pas donné d'argent, ils l'eussent laissé sauver* »⁵. Cependant, Jean Lagniau (qui ne cite la provenance d'aucune de ses sources) signale qu'il existe « *plusieurs versions* » du récit. D'une part « *on raconte que les soldats passant devant le chêne où il était caché aperçurent quelques brins de paille sur le sol, dont la vue les intrigua. On avait, paraît-il renouvelé les jours précédents la paille de la cachette* ». D'autre part, « *une autre version* » rapporte que, « *après le passage du détachement au pied de l'arbre, le prêtre, se relevant imprudemment, fut aperçu par deux soldats retardataires et pris dans son gîte* ». Pour l'historien local, ces variantes sont mineures, et « *ce qui est certain, c'est que Monsieur Chapelain fut découvert et arrêté dans sa cachette* »⁶.

2.- En octobre 1993, la presse locale, évoquant un diaporama réalisé par l'atelier « Mémoire Collective Lolayo » de Saint-Hilaire-de-Loulay, en a extrait l'anecdote suivante : « *Pierre Dugast, 80 ans, s'est souvenu : « Ce chêne creux a abrité Louis-Marie Dugast, enfant des notables [...]. Quand il s'est senti menacé, ayant appris qu'il avait été trahi par le curé Girard [...], il fallait le cacher. À cette époque, dans les fermes, il n'y avait qu'une pièce ou deux et c'était risqué [...]. Ce chêne creux, qui possède toutefois une circonférence assez imposante, se situe à l'entrée du village Le Genétais »* »⁷.

3.- À Cholet, les 13 et 17 juillet 1993, le « Musée Paysan » présenta au théâtre de verdure de Ribou un spectacle intitulé « Peuple de géants », et composé d'une suite de tableaux sur « *les bons et les mauvais jours des Guerres de Vendée* » vues par le chêne de la Goubaudière. Incarné par un acteur local, celui-ci, « *seul témoin vivant* », âgé de trois cents ans, et qui pousse en « *un lieu historique (qui) fut le refuge des prêtres réfractaires de l'église Saint-Pierre de Cholet* », raconta, par son histoire, les épisodes locaux de cette période de l'Histoire. La presse présenta ce spectacle en titrant : « *Peuple de géants : Quand les arbres se mettent à raconter* »⁸.

4.- En Août de la même année, Monsieur Jacques Chauvin, menuisier en retraite à Fontenay-le-Comte, fit sensation en déposant une gerbe sur la place Viète, pour rappeler que ce lieu avait accueilli la guillotine en 1793. Cette gerbe fut accrochée à l'un des marronniers de la place, arbre jugé proche de l'emplacement de l'ancien échafaud. Or une légende locale affirme que l'un des marronniers de cette place fleurit toujours avant tous les autres, car il aurait reçu « *tout le sang des condamnés à mort de 1793* ». La journaliste Élisabeth Montaufray, qui rapporta dans la presse geste de Monsieur Jacques Chauvin, termina son article en remarquant que « *cet arbre ne se trouve pas exactement à l'emplacement de l'échafaud* ». Cependant, elle ne voit là rien qui contredise absolument la tradition, puisque, selon sa conclusion : « *qu'importe, la légende reste et se vérifie à chaque printemps* »⁹.

⁴. Journal de Léonard Graviche, gendarme de la Corrèze, publié dans Gérard & Heckmann 1993:117-155 (151-152).

⁵. Cité dans Lagniau 1972:9.

⁶. Lagniau 1972:9.

⁷. Anonyme 1993-b.

⁸. Anonyme 1993-c.

⁹. Montaufray 1993.

Ces quatre événements présentent en commun de réactualiser le souvenir d'un arbre remarquable associé à la mort de tels Vendéens de 1793, et dont l'histoire, intacte, aurait été conservée jusqu'à nos jours par tradition orale. Les deux premiers ont l'apparence de l'anecdote historique véridique d'un Vendéen caché dans un chêne creux, le troisième appartient au procédé littéraire de la prosopopée qui nous offre à entendre un chêne historique qui parle, et le dernier associe un geste commémoratif à une légende avouée telle, mais dont il est dit qu'elle se « vérifie ».

ARBRES ET VENDÉENS

Explorant maintenant un dossier plus général – qu'on pourrait intituler « Arbres et Vendéens » – peut-on s'étonner de ce qu'une exposition consacrée au thème de « *l'Arbre et la Vie* », à Mouilleron-le-Captif (Vendée), dans la première semaine d'Avril 1992, s'ouvrit par deux objets situés de part et d'autre de l'entrée : à l'extérieur un fût de chêne « *de 350 ans* » victime du remembrement de la route d'Aizenay, et à l'intérieur une sculpture de P. Lange, représentant un « *Chouan* » grandeur nature. Qui s'intéressait à « *l'Arbre et la Vie* » était ainsi invité, dès son arrivée, à passer du chêne au chouan. L'association de cette essence végétale au type folklorique du chouan armé de sa faux inversée, qui hante les magasins de souvenirs et qui, pour beaucoup, est supposée incarner l'essence même de l'identité vendéenne, cette association donc, est récurrente.

Tout d'abord, le dépouillement de l'immense littérature consacrée aux guerres dites « de Vendée », permet de rencontrer fréquemment la mention d'un fuyard qui n'a la vie sauve qu'en se réfugiant dans un chêne creux. Ainsi, sous la plume de l'abbé Candolive, dans un texte de 1901 consacré au Gué-de-Velluire :

*« À Touche-Ronce, se trouvait un arbre très vieux et creux par le milieu : ce fut la retraite d'un ministre de Dieu ; des chiens étaient dressés et de si loin qu'ils flairaient la venue des gendarmes, ils aboyaient ; le prêtre entra dans sa cachette »*¹⁰.

À Mouilleron-en-Pareds, un certain chêne vert a été cité par Georges Clemenceau, rapportant une tradition que lui avait transmise son grand-père Gautreau :

*« Cet arbre me fascinait. La légende voulait que les Vendéens y aient fusillé un bleu. Alors, je m'obstinais à y découvrir, sous l'écorce, les balles qui s'y seraient logées »*¹¹.

Vaine recherche, on s'en doute.

Dans une autre légende, notée à Chaillé-sous-les-Ormeaux, on remarque une anthropomorphisation de l'arbre. En effet, on disait vers 1900, qu'il y avait « *un tetard, près de la croix, sur lequel, à cause de sa tête penchée, on prétend que les Bleus coupaient la tête aux Blancs* ».

On racontait aussi, dans la même commune, qu'il y en avait « *un autre complètement creux, vers la Laudière, qui servait de cachette en 93 : un jour, un paysan se rendit pour s'y cacher : l'arbre était tellement plein de monde qu'on répondit au dernier venu qu'il n'y avait plus de place : alors celui-ci laissa ses sabots au pied de l'arbre et alla se cacher dans un buisson voisin ; peu de temps après, les soldats passèrent et virent les sabots ; il y en a, dirent-*

¹⁰. Candolive 1901:386.

¹¹. Cité dans Rousseau 1993:92.

*ils, là-dedans. Puis, regardant, ils virent nos pauvres mâtons qu'ils tuèrent tous, et l'autre fut sauvé »*¹².

L'histoire paraît difficilement crédible et ressemble plutôt à une fable dont la moralité fustigerait le manque de solidarité des réfugiés, punis par la ruse des sabots laissés en guise de signal devant l'arbre « *plein de monde* ».

Un autre type de récit attire l'attention. En voici un exemple bref, concernant Joubert de la Cour, curé de Beaufou (Vendée), qui, « *serré de près, avait dû escalader un chêne têtard et se hisser sur la fourche de l'arbre ; trois officiers vinrent causer, presque à ses pieds* »¹³. La situation est la même que celle du conte dit des « *Voleurs sous l'arbre* », où par comble de malchance, des bandits aux propos effrayants viennent camper juste sous l'arbre où se sont réfugiés les héros. Dans les Mauges, on raconte qu'une « *femme Franchet* » âgée de quinze ans, réussit à se réfugier à la tête d'un chêne, mais qu'une colonne républicaine vint justement camper à quelques pas. Pour se nourrir, il est précisé que la jeune fille dut descendre de sa cachette deux nuits de suite, et déterrer avec ses ongles les pommes de terre qu'elle avait remarquées au pied de l'arbre. Après quarante-huit heures d'attente, la colonne repartit, et la fuyarde réussit enfin à descendre pour de bon et se sauver¹⁴.

De La Tessoualle (Maine-et-Loire), provient l'histoire suivante :

*« Jeanne Chaillou, jeune fille de 20 ans, sa mère et ses soeurs entendent un bruit de pas et de voix retentir tout à côté de leur métairie de la Roberdière ; c'étaient des Républicains qui arrivaient sur elles. Toutes se sauvent ; Jeanne se dérobe derrière une haie, grimpe à la cime d'un gros chêne et s'enfonce dans un trou ; mais les Bleus l'ont vue fuir et courent après elle ; ils sont au pied du chêne où elle est blottie : "Qu'est-elle donc devenue, dit l'un, cette fille que j'ai vu fuir ? — Elle s'est sauvée au loin répondit un autre. — Elle est peut-être dans ce chêne, reprit un troisième" : et aussitôt - ils frappent l'arbre avec la crosse de leurs fusils pour voir s'il sonne le creux ; les coups restent sans écho, et jugeant aussitôt qu'elle ne peut y être cachée, ils s'éloignent, suivis de toute la colonne qui passe au pied de l'arbre où la jeune fille demeure toute tremblante »*¹⁵.

Il est intéressant de noter qu'on trouve la même anecdote en Maine-et-Loire, à propos du célèbre Rouget le Braconnier qui, poursuivi par des gendarmes au siècle dernier, leur aurait échappé en grim pant dans un chêne dont « *la souche était [...] admirablement disposée. Sa tête seule était creuse, le tronc était plein, et défiait par conséquent les recherches les plus minutieuses* ». De nos jours, dans la région des exploits du fugitif, certaines personnes affirment encore connaître l'emplacement du « *Chêne de Rouget* »¹⁶. Certes, mais, dans les environs de Gençay (Vienne) on crédite le brigand Mignon du même type de ruse¹⁷.

¹². Auguste BOCQUIER, lettre à son fils Edmond, datée du 22-VII-1900. Archives Départementales de la Vendée.

¹³. Bernoville 1955:42.

¹⁴. Deniau 1878:IV,178-179 : cf le conte-type 1653.

¹⁵. Id.:IV,178?

¹⁶. Saint-Martin 1939:45, et renseignement oral de Dominique Boulmer, à La Flèche, le 19-III-1992.

¹⁷. Renseignement oral de J.-J. Chevrier, à Gençay, le 25-III-1992.

Selon une tradition recueillie par Paul Sébillot à Maumusson en Loire-Atlantique, « à l'anniversaire du jour où le curé de la paroisse fut fusillé au pied d'un chêne, celui-ci pleure et que si l'on se trouve la nuit près de lui, on entend des gémissements »¹⁸.

Ici, c'est l'arbre qui se souvient, non le conteur, et l'on admettra qu'il serait peu utile de faire assaut d'arguments pour discuter la véracité ou la fausseté de ces belles légendes. Le légendaire des Chouans connaît d'autres récits du même type, ne concernant pas toujours le chêne ; ainsi, au Château de Clisson, « on montre [...] un sapin qui fut planté à l'endroit où ont été fusillés des Vendéens, et l'on assure qu'il saigne si l'on y fait une entaille »¹⁹.

L'arbre qui saigne quand on l'entaille est connu dans des contes où la plante donne du sang au lieu de sève quand on y enfonce un couteau, ce qui annonce la mort du héros. Ou bien on le reconnaît encore dans des légendes comme celle de l'aubépine de la chaise de saint Maudez à Lanmodez, restée toujours semblable à elle-même depuis la mort de l'ermite, et qui saigne si on l'entaille.

Enfin, il est des récits où le « Chouan » est totalement identifié au chêne, jusqu'à la mort :

*« Pendant la Guerre de Vendée, il y en a même qui sont morts dans des chênes. Quand on les a coupés, on a retrouvé les os dans le bois, le squelette qui était pris dedans, du côté de La Pommeraie-sur-Sèvre, Saint-Amand, par-là »*²⁰.

Le récit de ce type de découverte évoque tous les objets miraculeusement conservés dans des arbres. Par exemple au Cellier en Loire-Atlantique, où un prêtre réfractaire, l'abbé Jousset, fut massacré par des soldats républicains dans la nuit du 5 décembre 1795, ainsi qu'un jeune homme qui l'accompagnait, Jean Gauffriaud, âgé de 19 ans, qui voulait devenir prêtre. Le prêtre fut inhumé sur le bord de la route de Paris, où une croix fut dressée, mais Jean Gauffriaud fut enterré sur place :

*« La tombe ne tarda pas à être vénérée, en particulier par les enfants malades. On raconte qu'un paysan incrédule, au siècle dernier, voulut faire passer ses bœufs et sa charrette par-dessus, mais que les animaux refusèrent obstinément. On raconte aussi que les sabotiers de la forêt, ayant abattu en 1854 un hêtre à proximité de la tombe, découvrirent sous l'écorce la figure gravée d'un calice, d'un ciboire, d'un ostensor et d'une croix, remontant évidemment à l'époque du culte clandestin »*²¹.

Certes, il arrive parfois que des objets fixés sur des arbres, soient retrouvés dedans, longtemps après, ainsi qu'en témoigne ce titre du Petit Parisien du 26 février 1933 : « En débitant un orme, on trouve dedans une croix dessinée par la nature. L'arbre, en croissant, avait, au cours des années, épousé la forme d'une croix métallique qui y avait été placée autrefois ». Mais on peut d'autant plus douter que ce processus suffise à expliquer la découverte, dans un même tronc, à la fois « d'un calice, d'un ciboire, d'un ostensor et d'une croix », que l'on peut reconnaître là le thème traditionnel de la plante qui porte un signe divin. Quant à retrouver, dans les mêmes circonstances, le squelette d'un homme qui se serait caché dans un tronc creux, lequel se serait finalement refermé sur lui, cela ne se peut : il est exclu

¹⁸ Sébillot 1968:III,430-431.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Dit par Jacques Paquereau, 59 ans, à Montravers, le 5-VII-1992, enquête de JLLQ et Bernadéte Bidàude.

²¹ Lagrée & Roche 1993:52-53.

qu'un arbre présentant une ouverture suffisante pour qu'un homme s'y cache, finisse par se refermer.

Mais la tradition orale véhicule encore de nos jours bien d'autres récits de chouans cachés dans des arbres. Aux Lucs-sur-Boulogne, en Vendée, on raconte par exemple que, dans le vieux chêne dit du Quati-Fort, « *y avét in chouan qui s'atét cachai deden, qu'avét restai pusieùrs jhours* »²². Toujours à titre d'exemple, on peut également citer le témoignage suivant, recueilli aux Magnils-Reigniers il y a une quinzaine d'années :

*« Ma mère me racontait des histoires de ma grand-mère... pi de mon arrière grand-mère, qu'était à ce moment, qui vivait au moment de la guerre des chouans. Alors elle habitait La Couture, et pi alors, je sais pas, par la horde de soldats, elles avaient été obligées de passer un gué à Morteveille, et à ce moment-là, ma grand-mère était toute petite, et quand les soldats... y avait un trou d'arbre, et puis alors le trou de l'arbre se trouvait de ce côté-là [ie. : l'autre rive], et pis les soldats passaient là, alors sur le bord du Lay, là-bas à Morteveille, alors elle s'était cachée avec sa petite fille, pasqu'elle avait peur qu'ils la tuent. Elle m'a toujours raconté ça, maman »*²³.

Le caractère apparemment réel de ces anciennes caches semble conforté par un rapprochement possible avec une lettre adressée par le maréchal de Saint-Arnaud à son frère, en octobre 1832, et dans laquelle il raconte la découverte d'un refuge d'anti-philippistes sous un vieux chêne de huit mètres trente de circonférence à un mètre du sol, et se dressant dans un champ proche de la ferme de La Cigogne, en Saint-Pardoux (Deux-Sèvres) :

*« Figure-toi au milieu des terres, dans une palisse entre deux champs, un énorme chêne dont le tronc, d'à-peu-près huit pieds d'élévation, est creusé jusqu'au-dessous du sol. Imagine-toi un trou si large et si étroit qu'un homme aussi maigre que moi est obligé pour y pénétrer de se raidir et d'entrer en rampant, de se laisser glisser sur une pente conduisant à un souterrain long de six pieds, large de cinq et trois de haut, creusé sous terre. Des planches posées en long et soutenues par deux fortes solives empêchent la terre de s'écrouler sur leur tête et forment un plafond. Six pouces de paille hachée par un long service, voilà leur lit. Cinq hommes peuvent vivre là, couchés, étendus, car même à genoux il faut baisser la tête »*²⁴.

Saint-Arnaud, « *le pistolet entre les dents* », descend dans cette cache, mais en vain :

« Malheureusement, les chouans n'y étaient pas. Je n'ai trouvé qu'un soulier, un chandelier en bois grossièrement taillé, une pipe, des verres cassés, de vieux chiffons servant au nettoyage des fusils, un jeu de cartes. J'ai laissé le tout dans le même état pour me réserver la chance de me saisir de ses occupants. J'y suis revenu le soir même. J'ai embusqué mes hommes et j'ai passé la nuit dans le trou. Quelle nuit ! Quelle horreur ! Une odeur méphitique, le manque d'air, des mouches qui piquent. J'y aurais malgré tout passé dix nuits si j'avais été sûr d'en capturer les occupants. J'y suis revenu à diverses heures du jour et de la nuit, toujours sans succès. Les paysans des alentours nous auront aperçus rodant autour de l'arbre et les

²². Dit par Maria Martin, née en 1903 au Plessis-Bué ; enquête de JLLQ et de Laurent Gautier, le 28-II-1992, au cours d'un stage organisé par l'association La Soulére (Métive-UPCP).

²³. Dit par "Ninite" Brois, env. 70 ans ; enquête de JLLQ aux Magnils-Reigniers, le 27-VII-1976.

²⁴. Saint-Arnaud 1864, dans Poignat 1990:33-35.

*auront prévenus de la découverte de leur cache. Ils n'y retourneront plus. J'avais cependant pris toutes les précautions que peuvent suggérer la prudence et la ruse... »*²⁵.

Bien sûr, ce récit ne se rapporte pas à la même époque que les précédents, mais il concerne toujours le même type de cache, ici quelque peu aménagée, et dont les occupants sont également des « Chouans », terme dont l'ambiguïté et l'usage immodéré prêtent souvent à des confusions géographiques ou chronologiques. Du reste, la toponymie locale désigne ce chêne, encore debout de nos jours, sous le nom de « Chêne de Robert le Chouan ».

QUELQUES DOUTES

L'historien qui chercherait à contrôler la véracité de tels récits de guerre recueillis oralement de nos jours se trouverait particulièrement démuni, et nous éviterons cette direction de recherche. Tout au plus peut-on soupçonner que certaines des anecdotes recueillies sont apocryphes. Car s'il est certain que des « Chouans » ou des prêtres réfractaires eurent à se cacher, il est non moins évident que le nombre des cachettes possibles à la campagne est énorme. Certes, on nous cite parfois une cache dans un pressoir, ou bien les fameuses « armoires à double fond qui dérobaient les prêtres à une police sanguinaire » (et dont on ne retrouve curieusement aucun exemplaire), ou encore la variante du « bateau à double fonçure » où le prêtre « trouvait son salut » lors de ses déplacements (alors qu'il était certainement plus simple et tout aussi efficace de naviguer de nuit), voire des « caches souterraines innombrables »²⁶ dont on s'étonne qu'elles soient aussi rarement mentionnées dans les récits de tradition orale.

Bref, il semble que tant la mémoire écrite que la mémoire orale aient « préféré » perpétuer le souvenir des chênes refuges négligeant quelque peu celui des cachettes d'un autre type, pourtant dites « innombrables ». Cela est d'autant plus étonnant que les chênes aux dimensions suffisantes pour être utilisés à telle fin, avec une partie creuse accessible mais une entrée invisible ou très discrète, ne sont pas si communs ! Et depuis longtemps leur grande taille, leur ancienneté ou leur aspect remarquable les ont fait connaître de tous. loin à la ronde, ce qui rend finalement ces cachettes pas si sûres qu'on pourrait le supposer au premier abord. De plus, il existe bien d'autres essences susceptibles de fournir de vieux arbres creux (qu'on songe à l'orme, naguère très fréquent en Vendée) mais, quand l'espèce est identifiée, en Vendée on ne cite jamais que le chêne.

Mais comment donc est-il possible que seul le chêne soit cité, s'il représente en réalité moins de la moitié des arbres poussant en Vendée²⁷, et si, pour citer *Les Chouans* de Balzac, « chaque arbre méditait un piège, chaque vieux tronc de saule creux gardait un stratagème » ?

LE FUGITIF DANS LE TRONC

Le personnage qui se réfugie à l'intérieur d'un arbre est bien connu des folkloristes et des mythologues qui répertorient les motifs de contes du monde entier dans une classification internationale. Selon cette typologie prenant en compte toutes les époques, le motif : « Un arbre

²⁵. *Ibid.*

²⁶. Deniau 1878:I, Candolive 1901:385-386, Bordonove 1973:247.

²⁷. Le chêne représente actuellement 47 % des arbres de Vendée, suivi, par ordre d'importance, par le pin maritime, le châtaignier, le peuplier, et le frêne.

s'ouvre et cache un fugitif »²⁸ a été notamment repéré dans des récits irlandais, amérindiens et esquimaux. Pour rester dans notre zone d'enquête, rappelons qu'il est attesté en Vendée par un conte hagiographique que j'ai recueilli aux Magnils-Reigniers, et qui concerne sainte Radegonde poursuivie par Clotaire jusqu'à La Bretonnière :

*« Sainte Radegonde voulait quitter Clotaire avec lequel elle ne s'entendait guère – forcément, elle, c'était une sainte, et lui, un roi : alors ça ne pouvait pas marcher. Un jour, elle s'est enfuie, et le roi l'a poursuivie, avec tout son équipage. Arrivée dans le champ qu'on appelle depuis "le champ de Sainte-Radegonde", elle était sur le point d'être rattrapée. Alors, il y a eu un miracle : un orme gigantesque, qui était là, s'est ouvert. Sainte Radegonde est rentrée dedans, et il s'est refermé. Alors le roi a décidé de couper l'arbre pour l'emporter mais, malgré tous les efforts, on n'a jamais pu l'entamer »*²⁹

Les anciens des Magnils-Reigniers se souviennent encore des pèlerinages à la chapelle de *Sente Ragun daus Cagolles* (Sainte Radegonde des Coquilles) édifée, en souvenir de ce miracle, dans un champ entouré d'ormes pluri-centenaires, et abritant une statue de la sainte, nichée dans *ine cosse d'umea* (un tronc d'ormeau fendu). Le motif précédent est ici combiné à celui dit du « Tronc qui s'ouvre de lui-même »³⁰. Lorsque le fugitif reste longtemps dans son arbre, voire éternellement comme dans le cas de sainte Radegonde, on en reconnaît un autre, dit de la « Résidence dans un arbre »³¹ et, s'il s'agit de prêtres ou de saints personnages, l'on ne peut finalement s'empêcher de songer à une euphémisation du motif de la « Divinité dans un tronc d'arbre »³². On peut alors évoquer les « Chapelle du Chêne », « Sainte Famille du Chêne » et autre « Notre-Dame du Chêne », fort présentes dans l'Ouest³³.

On pourrait aussi rapprocher de tout cela les histoires d'hommes cachés dans des armoires durant les Guerres de l'Ouest, d'où la fameuse appellation d'homme-debout donnée à certain modèle de meubles, car le rapport arbre-armoire est évident. Ne pourrait-on voir dans « l'homme caché dans l'armoire » une euphémisation de « l'homme dans l'arbre » ? Et cette image n'en évoque-t-elle pas également une autre, celle d'un homme « entre quatre planches », comme ce Chouan qui « *se couchait tout vivant* » au fond d'un cercueil, dans *L'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly³⁴ ?

Réfugié dans son chêne, comme on dit qu'en 1792 se cacha le seigneur de Boismorand au cœur du chêne d'Antigny dans la Vienne³⁵, le Chouan des légendes pourrait bien dire, avec le poète Du Cerceau :

*...je me confîne
Dans mon chêne et dans mon épine
J'y souffrirai, s'il faut souffrir
J'y veux vivre, j'y veux mourir.*

²⁸. Motif D1393.1.

²⁹. Témoignage de Monsieur Drouet, à Lavaud : enquête JLLQ, le 13-X-1976.

³⁰. Motif D1556.

³¹. Motif F562.2.

³². Motif A139.81.

³³. Les divinités se manifestant près de chênes, ou sortant de leur tronc, sont très nombreuses, à commencer par Yahvé apparaissant à Abraham au chêne de Mambré (*Genèse*, XVIII.1). Mais « la Vierge dans le chêne » connaît bien des antécédents non chrétiens, comme Zarja, la vierge divine des traditions finnoises, qui habite le chêne sacré *Taaraa*.

³⁴. Barbey d'Aurevilly, I:666.

³⁵. Pineau 1984:91-92, avec photo de ce chêne.

L'ARBRE SUR LA TOMBE

La vénération – encore bien vivante – du « Chêne à la Vierge » de La Guerche-de-Bretagne, en Ille-et-Vilaine, chêne dont le tronc porte une trentaine de statuettes de la Vierge, est localement expliquée par le fait qu'en janvier 1792, lors d'une expédition destinée à surprendre un curé réfractaire, des soldats républicains seraient tombés sur une jeune fille en prière devant un chêne contenant une statue de la Vierge. Comme elle refusait de trahir la cachette du prêtre, les soldats s'en prirent d'abord à la statue, puis à la jeune fille, qu'ils massacrèrent, et qui fut enterrée sur place... « *La tombe a disparu, dit-on, mais l'arbre a survécu* »³⁶.

Dans la forêt de Teillay, également en Ille-et-Vilaine, se trouve « la tombe à la fille », où serait enterrée, une jeune fille de 18 ans, tantôt appelée Marguerite et tantôt Thérèse ou encore Marie, et massacrée – selon les versions – soit parce qu'elle aurait révélé l'emplacement d'une « cache de Chouans », soit au contraire à cause de sa fidélité. Elle est encore vénérée actuellement sous l'énigmatique nom de sainte Patante, qui s'éclaire si l'on sait qu'il provient de celui de « sainte Pataude », inspiré par les récits selon lesquels elle aurait été torturée et massacrée par des « Blancs ». Tout autre est la version donnée par un document contemporain des événements, rédigé en 1795 par le commissaire du Directoire exécutif du département et que citent Michel Lagrée et Jehanne Roche :

*« Une fille de Tresbœuf avait manifesté ouvertement son attachement au nouveau régime et son aversion pour les Chouans, fut saisie par ces derniers au commencement de l'an IV. Ils satisfirent d'abord leur brutalité. Ensuite, successivement, ils lui arrachèrent les ongles des pieds et des mains, les dents, les yeux, et lui coupèrent les mamelles. Ils mirent trois jours à tourmenter cette malheureuse victime de leur rage et de leur barbarie. Enfin, voyant qu'ils n'allaient bientôt plus exercer leur cruauté que sur un cadavre, ils la pendirent à un arbre de la forêt de Teillay, ne lui laissant pour tout vêtement que sa chemise. Elle a été détachée de cet arbre et enterrée au pied »*³⁷.

Actuellement, les habitants du lieu, où l'on vient en pèlerinage pour implorer la guérison de toutes sortes de maux, ajoutent que « la fille » aurait été « *mise au feu sur la plaque à galette* »³⁸ avant d'être « *pendue par les cheveux* ». On dépose maintenant là des offrandes, notamment au chêne voisin de la tombe, arbre à propos duquel on précise que nulle hache n'a pu l'entamer.

Une autre « tombe à la fille » se trouvait à Pouancé, en Maine-et-Loire, où elle a disparu. À cet endroit, une branche de hêtre, débordant largement sur la route, avait la réputation d'être la première de toute la région à se couvrir de feuilles, à la fin de l'hiver, depuis qu'une « fille » y avait été pendue par les cheveux. Ici comme à Teillay, les assassins sont des « Blancs » pour les uns, des « Bleus » pour d'autres, selon les convictions de chacun. En tout cas, un pèlerinage s'était instauré à cette branche, où l'on venait implorer la guérison de la fièvre, et l'on conte que plusieurs fois, certains essayèrent bien de la couper, mais qu'elle se mit

³⁶. Lagrée & Roche 1993:54.

³⁷. Lagrée & Roche 1993:73.

³⁸. Ce détail se retrouve dans un récit recueilli à Ruffigné en Loire-Atlantique, où l'on dit que l'épouse du maire fut mise « *sur la pierre à galettes* » pour le contraindre à sortir de sa cachette (Lagrée & Roche 1993:69).

à « *suinter du rouge* »... le garde-chasse, ajoute-t-on, dut même « *appliquer des pansements sur la blessure* »³⁹.

Ces récits qui parlent de héros inhumés au pied de l'arbre témoin ou agent de leur martyre, s'apparentent au thème de l'arbre sur la tombe, lequel est, du reste, aussi attesté comme tel, par exemple dans la forêt de Touvois où l'on dit qu'à l'endroit où un petit garçon y fut tué en 1793, pousse un houx qui est toujours fleuri⁴⁰.

LA MADONNE DANS LE CHÊNE

Il est intéressant de constater qu'au moment même où, ce dit-on, les ministres du culte devaient se réfugier dans des chênes creux, les apparitions de Vierge dans des chênes se multipliaient singulièrement, de même que les statuettes « récalcitrantes », c'est-à-dire revenant d'elles-mêmes au lieu d'où on les avait soustraites à la dévotion des fidèles. On affirme à Coëx que c'est aussi le cas de la relique de la vraie croix, enchâssée dans un reliquaire d'argent massif et conservée « *de temps immémorial* » dans l'église : enlevé par les Apremontais en 1793, ce fragment de l'arbre crucial serait revenu de lui-même à Coëx⁴¹.

Dans son *Histoire des Guerres de Vendée*, publiée en 1878 et qui sera rééditée ultérieurement sous le titre de *Histoire de la Guerre de Vendée* (avec changement significatif du pluriel au singulier) l'abbé Deniau, curé du Voide, rappelle l'existence de pèlerinages à des vieux chênes miraculeux, notamment celui de Legé, où la Vierge était apparue. D'autres - processions à des statuettes miraculeuses étaient fort renommées, notamment à Bellefontaine et Saint-Laurent-de-la-Plaine. En juillet 1791, les gardes nationaux enlevèrent la statue de St-Laurent et saccagèrent la chapelle, action reconduite quelques jours plus tard à Bellefontaine. Alors,

*« le bruit se répandit que la Vierge de Saint-Laurent-de-la-Plaine apparaissait chaque soir, au milieu des branches du chêne qui ombrageait les ruines de la petite chapelle [...]. Les processions recommencèrent plus - nombreuses et plus ferventes qu'auparavant [...]. Il en fut de même à Bellefontaine »*⁴².

Une statuette qui avait été placée dans l'église N.-D. de Cholet eut bientôt la réputation de s'auréoler chaque nuit d'une lumière miraculeuse, et de revenir toute seule dans son arbre d'origine. Le 20 juin 1792, le citoyen Richard, membre du Conseil Général de Mayenne-et-Loire, écrivait au procureur général du département :

*« L'an dernier, il y avait des rassemblements à Bellefontaine et maintenant il y en a aussi à St-Laurent. Nous sommes entre deux feux. Ils sont des milliers et voient dans de vieux chênes (qu'on ferait bien d'abattre) des bonnes vierges et des miracles qui n'aideront pas à mon commissariat »*⁴³.

³⁹. Lagrée & Roche 1993:68-69.

⁴⁰. Dit en 1976 par Madame Marie Loisy, née Fillâtre, à la Tardière de Legé, enquête Dominique Gauvrit, que je remercie vivement de m'avoir amicalement transmis cette information.

⁴¹. Anonyme 1987:9.

⁴². Deniau 1878:1,166-168.

⁴³. Deniau 1878:1,166-168.

Une autre tradition affirmant, par exemple à St-Vincent-Puymaufrais, que de vieux chênes servirent d'église⁴⁴, et le recul du temps aidant, il n'apparaît pas sacrilège de penser maintenant que des mains dévotes ont sans doute grandement aidé à ces apparitions ou réapparitions de statuets et à leurs déplacements « miraculeux ».

Lorsqu'en 1794 la chapelle de N.-D. de l'Assomption, aux Landes-Génusson, fut incendiée, et que la vierge qu'elle abritait fut réduite en pièces, nul n'évoqua une légende de statue « entêtée », et on rapporte que ce sont les fidèles qui en réunirent les morceaux dans une sorte de reliquaire. Il n'empêche que le curé remplaça plus tard ces restes par une nouvelle statue, avant de finalement les enterrer lui-même dans le cimetière, en se cachant de la population⁴⁵. Des pratiques de ce type, qui ont connu une certaine vigueur aux époques où le culte était en péril (comme lorsque la dévotion mariale fut menacée par la Réforme), sont de nature à laisser plus de traces dans le légendaire que dans les documents écrits, le cas des Landes-Génusson étant une exception.

QU'EST-CE QUE LE CHÊNE ?

Le nom latin du chêne, *robur*, est à l'origine de notre adjectif « robuste », et on s'accorde à reconnaître en général que cet arbre « indique particulièrement solidité, puissance, longévité, hauteur, au sens spirituel autant que matériel ». Les meilleurs spécialistes actuels précisent que, chez les Celtes, il était de plus « l'emblème de l'hospitalité et l'équivalent d'un temple ». Les folkloristes du siècle dernier se sont d'ailleurs plu à signaler au Temple (à Carentoir), l'existence d'un chêne creux qui était considéré comme un lieu d'asile inviolable pour ceux qui, poursuivis, parvenaient à l'atteindre. Ajoutons que dans les anciens recueils d'emblèmes, l'image d'un chêne émondé et taillé était accompagnée de l'inscription « *Je repousse après avoir été blessé* »⁴⁶... mais cette même figure illustrerait tout aussi bien le texte gravé sur le sabre d'honneur de Charette : « *Je ne cède jamais* »⁴⁷. Retenons donc que le symbolisme du chêne allie habituellement robustesse, abri, résistance et force spirituelle, ainsi qu'on le reconnaît encore dans la devise des De Lavau : *Ut quercus fides* (« foi forte comme le chêne ») et dans l'expression : « se tenir au gros du chesne » pour « se mettre en sûreté », attestée chez Béroalde de Verville (*Le Moyen de parvenir*, I : 97). On comprend donc bien que cet arbre fut volontiers anthropomorphisé : l'ancienne expression argotique « faire suer un chêne » pour « tuer un homme »⁴⁸ trouve un antécédent chez le conteur poitevin du seizième siècle Guillaume Bouchet, qui remarque : « *s'il a tué vn homme, on ne fera que dire il a abbatu vn chesne* » (*Les Sérées*, III-130).

Dans le contexte vendéen, on observe aussi la sacralisation du chêne, dont la robustesse est mise en valeur au sein de la forêt, laquelle constitue le plus sûr des abris contre les outrages physiques et moraux imputés à la Révolution. Les érudits vendéens donnent volontiers des exemples de sacralisation du chêne. Le très républicain Dr Marcel Baudouin signale ainsi qu'à St-Vincent-Puymaufrais, « *un vieux chêne servit d'église en 1793, comme à la Rabatelière et ailleurs* », et qu'il fut « *utilisé pour sept mariages* »⁴⁹.

⁴⁴. Baudouin, s.d., 6e série, n° IX.

⁴⁵. Collonnier 1900, Galipeau 1985:110-112

⁴⁶. Guyonvarc'h & Leroux, dans Chevalier & Gheerbrant 1982:221, Sébillot 1968:III,427 ; Rolland 1967:159.

⁴⁷. Goué 1910:350.

⁴⁸. Rolland 1967:153-154,159.

⁴⁹. Baudouin s.d., *Préhistoire des Villes de Vendée*, 6e série, IX.

Un des lieux communs de la littérature consacrée aux guerres dites « de Vendée », fait de la forêt le refuge idéal des Blancs, et de l'arbre leur dernier carré. En 1901, dans une de ses *Chansons de Vendée*, recueil dont la page de titre est marquée de la fleur de lys avec la devise « Vive Dieu et le Roi » – ce qui dit assez les options politiques de l'auteur – Émile Robin s'écrie :

*Nuit de quatre-vingt-treize !.... O chênes, puis-je croire
Qu'il fut jamais un temps plus sombre en votre histoire ?*

Il fait ensuite dialoguer la Vendée et la Révolution, faisant déclarer à cette dernière :

*Moi, Révolution, je marche à toi, Vendée
Et je briserai tes efforts [...]
Je ne laisserai pas debout la moindre pierre
Des temples où règne ce Dieu.*

Mais la Vendée de répondre :

*Il restera toujours aux bois quelque clairière
Pour l'adorer sous le ciel bleu.*

Dans une autre chanson du même auteur, le vert de la ceinture de laine qui banda le bras de Lescure ne peut être qu'un « *vert de chêne* » alors que, dans un texte intitulé « Nos grands chênes », ce symbolisme de l'arbre est encore plus explicite : « *Les chênes de Vendée ont défié les temps* », ce sont des « *géants dressant leur haute taille/Poussant leurs cris de guerre au fort de la bataille* » ; eux seuls restent debout quand « *Remparts, cités, royaumes,/Ont croulé tour à tour comme des toits de chaume/Sous l'aveugle marteau des Révolutions* ». Ils sont identifiés aux Vendéens « *Géants de nos annales* », et le souvenir du sang versé sur « *le froid dolmen* » qu'ils ombragent, par « *le Celte aux yeux bleus, à l'âme farouche* », préfigure celui qui « *va couler longtemps encore* » à leur pied. Sont alors convoqués « *le Celte outragé qui défend sa patrie* » devant les bataillons romains, puis les agressions des Saliens, des Suèves, des Gots et des Huns, sans oublier le « *Maure cruel* », le « *sanglant fanatisme* » des protestants et, finalement, « *l'horrible Terreur avec ses saturnales* »⁵⁰.

HISTOIRE ET MYTHE

En ce qui concerne la mémoire des Guerres de Vendée, Jean-Clément Martin a magistralement établi que « *la spontanéité du souvenir n'existe pas car la conscience des enjeux n'a jamais fait défaut* »⁵¹. Effectivement, le souvenir n'est pas à comprendre comme un élément d'un passé révolu et enfoui dans les mémoires vives ; il ne survit qu'au prix d'une permanente reconstruction, d'une décantation des faits mémorables en fonction de leur poids symbolique et de leurs résonnances mythologiques. Les traditions orales se relient à différentes strates du souvenir, et peuvent résulter de manipulations récentes, même si nous les recueillons aujourd'hui de la bouche de nos « anciens ». Un bon exemple est fourni par les histoires de « tables à sacrifices druidiques » naïvement contées à propos des dolmens, et qui sont clairement issues des élucubrations érudites des celtomanes du siècle dernier.

Les folkloristes et littérateurs du dix-neuvième siècle ont certainement joué un rôle important dans la construction et l'usage de la mémoire de la Guerre de Vendée, en soulignant

⁵⁰. Robin 1901:40,136,156-162.

⁵¹. Martin 1989:221.

le caractère « primitif » de Vendéens fidèles à d'ancestrales traditions, réactionnaires, refusant toute nouveauté : Balzac, dans la première version de ses *Chouans*, ira même jusqu'à les assimiler aux Mohicans et aux Hottentots, suivant l'exotisme géographique du « bon sauvage ». Mais plus généralement, c'est l'exotisme temporel des « gaulois » qui jouera. La variété de poitevin parlée en Vendée sera ainsi communément considérée comme un « *reste de l'ancienne langue celtique* » (François Piet) ou comme un patois conservant « *des fragmens du celtique* » (La Réveillère-Lépeaux), selon un lieu-commun accrédité en 1835 par Villemain qui, dans sa préface au « *Dictionnaire de l'Académie* », se demandait si cette dernière n'avait pas « *trop restreint les richesses de notre langue, trop ébranché le vieux chêne gaulois ?* »

L'image du « chêne druidique » accompagne ces conceptions, et l'on n'est guère étonné d'apprendre qu'à l'époque des apparitions mariales du chêne de St-Laurent-sur-Sèvre, la Société des Amis de la Constitution de Chalonnes accusa de « *quercilâtrie* » des pèlerins de St-Laurent, car ceux-ci « *ne faisaient que perpétuer l'ancien culte des Druides qui allaient implorer Hésus au milieu des forêts, ou cueillir le gui sacré* »⁵². En 1811, un rapport du sous-préfet de Bressuire au préfet Dupin sur la métairie de la Vieille Cour, à cinq cents mètres au sud de Beauchêne, reprendra presque les mêmes termes en mentionnant là l'existence d'une « *secte d'idolâtres* » qui se réunissent « *pour honorer les arbres* »⁵³.

Plus d'un siècle après, Gaëtan de Bernoville prendra plaisir à souligner qu'aux Lucs-sur-Boulogne, qu'il décrit comme une « *redoute hérissée de grands bois et de landes d'ajoncs* »⁵⁴, la statue de Vierge à l'enfant fut érigée sur un « *tumulus gaulois* ». Dans son ardent désir d'illustrer des convictions diamétralement opposées à celles des « Amis de la Constitution », il n'hésitera pas à prolonger les mêmes conceptions « druidiques » qu'eux-mêmes partageaient et, négligeant le fait que ce prétendu tumulus est tout simplement une motte féodale, il s'émerveillera de ce que

*« par une rencontre dont le symbolisme est émouvant, le plus pur sang chrétien a coulé aux lieux même qu'ensanglantèrent les sacrifices druidiques. Ainsi, sur cette colline, où le sentiment religieux se cherchait parmi les divinités illusoire des profondes forêts, furent définitivement exorcisées les incantations du paganisme »*⁵⁵.

N'est-on pas alors en droit de se demander si la fonction des récits d'un type qu'on pourrait dire du « Défenseur de la foi caché dans un chêne » ne fut pas d'exorciser semblablement un « chêne druidique » profondément enraciné dans l'imaginaire collectif ? D'un siècle à l'autre, les érudits s'en font écho, mais si Bernoville écrit que « *hobereau et paysan vendéens étaient l'un et l'autre proches de la terre, autre trait d'union* », alors que l'abbé Deniau les disait nés et grandis « *sous le même chêne* », c'est que le souvenir n'a jamais cessé de se plier à des fins politiques, religieuses ou identitaires. Gaëtan Bernoville l'utilisait - quant à lui pour illustrer une idéologie de la terre qui transparaît à de nombreuses pages : les chants de la Messe de minuit célébrée par Barbedette, le curé réfractaire des Lucs-sur-Boulogne, étaient ceux d'« *hommes entendant signifier par-là l'obstination, dans sa croyance, de la terre des aïeux* » ; la Vendée dite militaire est « *le pays épique, la terre de fidélité* » ; Les Lucs-sur-Boulogne sont « *ces quelques kilomètres carrés de terroir où sont soudés les vivants et les -morts* » et Charette « *ne respirait bien, homme d'espace et de plein vent, qu'au milieu de ses paysans, simples et droits, et bien calé sur la terre qui ne ment point* »⁵⁶.

⁵². Deniau 1878:1,168,n.1.

⁵³. Pillard 1980:161.

⁵⁴. Bernoville 1955:16.

⁵⁵. Bernoville 1955:117-118,122.

⁵⁶. Id.:26,82-83,97,118-119.

Dans cette mention d'une « terre qui ne ment point », il est bien difficile de ne voir qu'un anachronisme maladroit. Cependant, on pourrait retrouver le germe les conceptions précédentes dans le regard défiant porté sur les haies par les préfets, après la Révolution. Les écrivains romantiques n'avaient pas peu contribué à la diffusion des idées « géopsychologiques », depuis Barbey d'Aurevilly expliquant, dans le *Chevalier des Touches*, que les « grands bois » étaient « le vrai nid de toutes les chouanneries » jusqu'à Balzac affirmant, dans *Les Chouans*, que le soulèvement « s'explique par la nature du sol [...] hérissé de haies, espèces de bastions de terre qui font, de chaque champ, une citadelle », en passant par Hugo qui, dans *Quatrevingt-Treize*, écrivit que « cette révolte a eu pour auxiliaire la forêt ».

Si l'arbre est facilement anthropomorphisé, ainsi que déjà remarqué, on suppose donc volontiers une influence néfaste de certains types de végétation sur le caractère, la « mentalité » du Bocage : selon un discours encore tenu de nos jours par quelques-uns, la haie bouche l'horizon, limite la vue, incite au repli sur soi, au conservatisme. Dans son *Quatrevingt-Treize*, Hugo n'écrivait-il pas que « les horizons circonscrits engendrent les idées partielles » ? Aussi, qu'on abatte les haies !... décident en chœur nos préfets, et qu'on ouvre dans le pays des « routes stratégiques », cette catégorie de voies, créée par la loi du 27 juin 1833, « particulière aux départements de l'Ouest et (qui) a pour but d'arriver à l'anéantissement des troubles civils dans cette partie du territoire français » : selon les idées de l'époque, abattre les rangées d'arbres et les haies qui « forment de véritables retranchements », permettra « de rendre les insurrections moins fréquentes et plus faciles à comprimer »⁵⁷. C'est ce même type d'idéologie que continuera à propager, en plein XX^e siècle, quelqu'un comme Jean Yole, que d'aucuns considèrent comme un grand écrivain vendéen, et qui écrivit que, dès mars 1793, « les haies vives, pacifiques gardiennes des bêtes au pacage, se dressent plus hostiles que des fils barbelés. L'échalier familial devient une embuscade »⁵⁸.

Mais l'hagiographie des « Guerres de Vendée », multipliant encore de nos jours les récits de martyres⁵⁹ et prolongeant en pleine modernité le culte des reliques, a permis une actualisation du processus populaire de sacralisation du paysage, en butte aux aménageurs contemporains. La réalité des faits invoqués est finalement de peu d'importance, car l'entrelacement de la trame historique et du fil des légendes n'a d'autre but que d'assurer la sacralité du lieu. Le légendaire des Guerres de l'Ouest et les rituels qu'il a inspirés, s'inscrivent ainsi dans un processus d'investissement mythique de l'espace, en répondant parfaitement à la définition qu'en a donnée notre Président émérite, Henri Fromage : « Le mythe étant, dans ses rapports avec les espaces humains (paysages, itinéraires, circuits, processions) le mode de prise de possession de cet espace et de définition fonctionnelle de ses grandes parties, on peut poser en principe que toute légende, toute tradition, tout rite en situation géographique est le vestige de l'emprise sur cet espace par un groupe humain ayant mis en œuvre un thème exemplaire de sa propre mythologie »⁶⁰.

LE LIERRE ET LE VIVACE AUJOURD'HUI

Un exemple en est donné aux Lucs-sur-Boulogne, et plus précisément sur la hauteur du Quati-Fort, où un « Chouan » se serait caché plusieurs jours dans un chêne, selon une tradition que j'ai recueillie oralement en 1992 :

⁵⁷. Cavoleau 1844:313.

⁵⁸. Cité par Bernoville 1955:28.

⁵⁹. Michel Lagrée et Jehanne Rocne (1993) ont bien montré comment ces récits sont toujours en train de se développer de nos jours, de nouveaux détails ou épisodes leur étant régulièrement ajoutés.

⁶⁰. Fromage 1981:143-144.

Il était même resté assez longtemps, en se nourrissant des feuilles du lierre qui poussait autour. Dans ces vieux arbres, il y a de la poussière, des choses de ce genre, qu'il mangeait, et il paraît qu'il vivait de cela. Oui, j'ai toujours entendu dire que quelqu'un s'était caché dans cet arbre, et c'est pourquoi c'était un arbre historique, si on veut. C'était un chêne têtard, dont on coupe les branches, vous savez, qui était à moitié mort. Il y en avait la moitié de partie, et il était entré là, il s'était caché là.

*L'avét rechtaï maeme assé luntemp, que le se nourissét dès felles de lère qui poussét autour de maeme, le manjhét, den çhés vieüs arbres ol at de la poussière, daus afaeres come ça, d'apràe - que le vivét de ça, quoi. Mé i avàe trjhou entendu dire ça qu'y en avét in qui s'atét cachai den çhél arbre, çh'èt pourquoi que l'étét istorique, si un veüt, çhél arbre, mé çh'étét in chagne a coces, la, que un abat lés branches, ve savéz, qu'étét moetaï mort, alore y en avét la moetaï de parti, pi l'avét rentrai la, pi s'atét cachai la*⁶¹.

Comment croire un tel récit ? La toxicité du lierre est telle que nul homme n'aurait jamais pu s'en nourrir pendant plusieurs jours. Et avant de songer à manger, tout fugitif terré - dans une cache exiguë s'inquiètera d'abord de boire. Ainsi, ce détail de l'ingestion de lierre pour survivre ne produit finalement pas « l'effet de réel » escompté. Du moins pas si l'on s'en tient à des données botaniques et physiologiques. Et pourtant, il s'agit bien là du « petit détail qui fait vrai », mais pour d'autres raisons : vert en toute saison, le lierre « symbolise la permanence de la force végétative et la persistance du désir »⁶², et chacun sait en Vendée que, dans le langage des plantes, il dit : « *Je meurs où je m'attache* »⁶³... devise résumant en quelque sorte l'idéal « chouan ».

Ainsi, il importe peu que l'anecdote soit « réelle » ou non, car son rappel ne vise pas à établir un fait à caractère historique ; il s'agit plutôt de réaffirmer des valeurs présentes en les ancrant dans un passé imaginaire, car toujours reconstruit. Cette reconstruction opère souvent en animalisant les Vendéens (que Victor Hugo qualifie de « *bêtes des bois* ») ou considère comme une sorte d'« *homme-reptile* »), en les minéralisant (« *race de granit* » écrit Michelet dans le *Tableau de la France*), en les celtisant ou en les végétalisant, ainsi qu'on l'a montré plus haut.

À titre d'illustration, voici une reconstruction récente, due à Georges Bordonove, décrivant le village où Charette se retira, dans la forêt de Grala :

*« On y avait bâti des huttes de rondins et de feuillages, analogues aux habitations circulaires des Gaulois. Elles ne s'élevaient point irrégulièrement, mais formaient de véritables rues pavées de bois, toujours à la mode gauloise. La vaste ramure des chênes protégeait le village de la pluie »*⁶⁴.

Ce texte montre qu'en 1973 encore, un historien pouvait loger « ses » Vendéens dans un village gaulois abrité de chênes ! On peut citer un texte plus récent, et plus emblématique, sans doute parce qu'œuvre de romancier. Il s'agit des *Mouchoirs rouges de Cholet*, de Michel Ragon, où l'on retrouve le motif du « Chouan dans le chêne ». Le héros est ici un nommé Dochâgne (c'est-à-dire « Du chêne », en poitevin), « *homme couleur de mousse et d'écorce* », resté si longtemps caché dans un creux de chêne que, « *devenu chêne, il le restera toute sa vie* ». Lorsqu'il sort de sa cachette, c'est pour s'apercevoir que « *toutes les haies, tous les genêts, tous les taillis, qui faisaient au bocage son beau pelage vert et or, avaient été abattus* ». Arrivé dans le bourg, il y compte « *564 cadavres, dont 147 enfants* », chiffres qui situent clairement l'action aux Lucs-sur-Boulogne, localité rendue célèbre par un massacre à propos duquel de tels chiffres

⁶¹. Maria Martin, née en 1903 au Plessis-Bué ; enquête citée.

⁶². Chevalier & Gheerbrant 1982:571.

⁶³. Voir en dernier lieu : Albert et Cassin 1997:31-32.

⁶⁴. Bordonove 1973:247.

sont souvent cités. Il rencontre ensuite un certain Chante-en-hiver qui le conduit « à travers les ronces », dans « une combe plantée de futaies et de genêts gigantesques », où se trouve un campement de huttes de branchages et de feuilles. Là, une cabane est édifiée

« sur une sorte de place ronde où un dolmen avait été dégagé des broussailles. La cabane tenait lieu d'église à ce village enfoui et, sur le dolmen, chaque matin, à la fois curé et druide, le prêtre célébrait la messe »

⁶⁵

Voici donc comment, en 1984, un auteur se piquant d'histoire et prétendant avoir une lecture originale des Guerres de l'Ouest, réutilisait la plupart des symboles construits par les érudits du XIX^e siècle puis sélectionnés par la mémoire collective et ce, jusqu'à l'évocation caricaturale d'un prêtre célébrant la messe sur un dolmen ! Cela ne fut probablement pas étranger au remarquable succès d'un ouvrage qui s'appuyait ainsi sur les pierres d'attente de l'imaginaire vendéen, c'est-à-dire sur des emblèmes bien antérieurs au XVIII^e siècle, mais bénéficiant, grâce au culte du souvenir de ce qu'on appelle encore localement la « Grand'Guerre », d'une récente mise en forme identitaire, politique et religieuse.

Les mêmes métaphores sont constamment reprises, le même symbolisme est constamment à l'œuvre. Voici un autre romancier se piquant lui aussi d'histoire, Gilbert Prouteau, pour qui la Vendée est « une âme nourrie de sèves »⁶⁶, Lescure « le Seigneur du cèdre et de l'hysope »⁶⁷ et selon qui, dans les refuges, « la messe est chantée sous des absides de verdure »⁶⁸. Écoutons-le évoquer le refuge de la forêt de Grala, cette « futaie colossale et luxuriante, à la lisière d'un maquis inextricable de lianes et de ronces »⁶⁹ :

*« La vie s'organise dans ce wigwam sylvestre, une vie mésolithique où le feu naît du silex, où l'on fait griller les faines, les châtaignes et les glands sur des pierres plates. Devant un autel de chrétiens des premiers âges, où le Christ de bois d'œuvre est éclairé par un feu de branches, où l'hostie, faute de pain, est figurée par un grain de blé, les fidèles à genoux sur les feuilles mortes ne reprennent qu'à voix basse, par peur des échos, l'Agnus et l'élévation »*⁷⁰.

Mais cette fois, l'hyperbole frise le ridicule. La forêt vendéenne tient plus de l'Amazonie que du Bocage, la hutte devenue wigwam renouvelle le thème du dernier des « Mohicans-Vendéens », et la vie sylvestre des insurgés, ne se satisfaisant guère de la trop simple évocation des Gaulois, est rejetée en plein mésolithique. Dans cet ensauvagement général, il n'est plus de pain, le cuit ne concerne que des faines et des châtaignes, et même l'hostie cède la place au blé cru.

LES GÉANTS DE PIERRE

Pour datée qu'elle soit, l'image du « Chouan-gaulois » a été reprise lors de la réalisation du mémorial « Vendée 93 » érigé aux Lucs-sur-Boulogne à l'occasion du bicentenaire du soulèvement vendéen, dans l'intention de faire de cette localité un « haut lieu de la

⁶⁵. Ragon 1984:11-16.

⁶⁶. Dans *Le Puyfolais* 42(1989):67.

⁶⁷. Prouteau 1993:181

⁶⁸. Id.:197.

⁶⁹. Id.:258.

⁷⁰. 52. Id.:259.

commémoration ». Ce monument, conçu comme un « *espace commémoratif* » et un « *monument de la mémoire* », selon Paul Bazin, Conseiller-Général maire des Lucs, se présente sous l'aspect d'un rond-point bâti en creux et en relief pour évoquer « *la mémoire enfouie et résurgente de la Guerre de Vendée* ». Il constitue, selon ses concepteurs une « *enceinte sacrée* » où sont disposées des pierres levées, l'ensemble renouant « *consciemment ou inconsciemment* », toujours selon ses concepteurs (et c'est donc « *consciemment !* »), avec « *une tradition des lieux sacrés qui se perd dans la nuit des temps* ». L'architecte Nathalie Giroud a expliqué que « *le champ de pierres dressées de différentes hauteurs* » illustre « *la foi du peuple, les actions pieuses des prêtres, vieillards, femmes et enfants* ». Autour du giratoire, des arbres sont plantés de façon à ce que leur ombre se reflète sur les stèles ⁷¹.

Dans cet usage monumental et « *commémoratif* » de la tradition, « *ceux qui, par leur héroïsme et leur esprit de résistance furent capables de mourir pour leur foi* » sont identifiés à des pierres levées disposées dans un cercle, et au-dessus desquelles se dressent des arbres. Comme, dans le projet initial, ne figurait aucune croix, cette érection d'une série de pierres granitiques dans une « *enceinte sacrée* » circulaire ne pouvait qu'évoquer un *cromlech* ou cercle de pierres levées, tel que ceux qui étaient si chers à nos anciens celtomanes. Il y a là un intéressant prolongement civil à la « *celtisation* » des « *Chouans* » notée plus haut, d'autant qu'on retrouve la même tendance dans l'appellation de « *Pays des Géants* » récemment proposée pour la région mégalithique d'Avrillé — Le Bernard, en refus du blason de « *Carnac vendéen* », et en référence explicite à la fois aux menhirs et aux « *Géants* » de la « *Guerre de Vendée* ».

LES CHÊNES DES CHEFS

En 1955, un chêne gigantesque, frappé par la tempête et qui avait dû être abattu, eut les honneurs de la presse. C'était certes à cause de sa taille extraordinaire et, sur la photo qui nous reste, les bûcherons paraissent effectivement bien petits à côté du colosse couché sur le camion qui l'emporte par tronçons. Mais à l'occasion de cette coupe, on se plut à affirmer que « *le futur général de Bonchamps, qui se promenait, dit-on, à la Baronnière avec dans ses poches des glands qu'il enterrait du bout de sa canne, l'aurait planté entre 1791 et 1793* » ⁷².

Mais un autre exemple encore plus « *parlant* » de l'actualisation du légendaire associant chêne et « *Chouan* » nous est livré par le récit de la mort de Charette. Voici comment, en 1910, le Marquis de Goué évoquait le souvenir de la fin du chef vendéen à La Chabotterie, dans le chemin menant au bois de l'Essart :

« Ce fut enfin un des têtards de ce sentier, – une cosse de frêne à 4 m de la lisière du bois du côté de la Chevasse – qui servit de suprême refuge au grand chef vendéen [...]. Il n'est pas de tradition plus exacte et demeurée plus précise dans la famille de Goué et chez les habitants de St-Sulpice-le-Verdon » ⁷³.

Outre le fait que ce texte servira de source aux nombreux auteurs qui mentionneront à nouveau l'événement, il convient d'ajouter que lorsque vers 1845, M. de Goué père avait fait combler le sentier et abattre les têtards qui l'encadraient, il avait tenu à conserver en son entier cette « *cosse* » de frêne « *afin qu'il y eût toujours un souvenir vivant de la capture de Charette* » :

⁷¹. Source des citations : *Ouest-France* du 6-IV-1992, p. 8, et *Presse-Océan* du 6-IV-1992, p. 7.

⁷². Chiappe 1982:111.

⁷³. Goué 1910:133-134.

« À chaque coupe du taillis, elle avait été respectée quand, au mois de décembre 1870, les habitants de la Chabotterie qui, presqu'encore enfants, - avaient tant des leurs sur les champs de bataille, ne prirent pas le soin de prévenir le bûcheron qui la fit tomber par mégarde, au grand chagrin de la famille et des vieillards de la commune dont les pères avaient été soldats de Charette. Depuis, la vieille souche n'a pas été retouchée, et il est facile aux nombreux touristes et amis de la Vendée qui y viennent en pèlerinage, de - distinguer la cosse de Charette »⁷⁴.

Bernoville ré-écrivra la mort de Charette dans la « clef » végétale et terrienne qui est habituellement la sienne : consterné en apprenant que le Comte d'Artois ne viendra pas, Charette « est restitué à la forêt, à la lande » et, réfugié dans le bois de Grammont, il se sent de plus en plus isolé... « Alors se fait plus étroite encore l'alliance du chef traqué et du sol. [...] Il ne peut se sauver qu'en épousant plus étroitement que jamais le sol natal »⁷⁵. Traqué et blessé, il tombe et se traîne jusqu'à « une grosse cosse de frêne »⁷⁶ : « Ainsi, ce vieux tronc, cabossé par les ans, sera le suprême refuge de Charette. Et c'est bien ainsi. Il fallait que jusqu'au bout la terre qu'il avait défendue lui fut protectrice »⁷⁷.

Jean-Clément Martin, spécialiste des Guerres de Vendée dont toute l'œuvre s'applique à démonter les mécanismes de la mémoire, à corriger les excès des textes comme celui qui vient d'être cité, voire à dénoncer les « falsifications » de tel ou tel historien victime du « mythe » vendéen, s'autorise du texte du Marquis de Goué pour écrire :

« Le marquis de Goué conserve dans ses champs, remaniés vers 1845, une cosse de chêne qui a servi de refuge à Charette »⁷⁸.

On a bien lu : le frêne pieusement sauvé est devenu un chêne... et cette métamorphose s'est opérée même dans un esprit des plus critiques, en dépit (ou au-delà) de toute vérité historique, mais conformément à l'« image-vraie » qui, de nos jours encore, associe le « Chouan » au chêne.

Telle est la force des mythes.

JLLQ

⁷⁴. Id.:134,n.2.

⁷⁵. 57. Id.:89

⁷⁶. 58. Id.:94-95.

⁷⁷. Bernoville 1955:85, 89, 94-95.

⁷⁸. Martin 1989:113, renvoyant à Goué, sous une référence du reste erronée.

Bibliographie

- ALBERT Régine, & Lise CASSIN, 1997. *Lettres du temps qui passe*. La Crèche, Geste, 229 p.
- ANONYME, 1987. *L'arrière-Pays de la Cité de Lumière*. Nantes, Amelineau, 32 p.
- ANONYME 1993-a. Un square inauguré à la mémoire des martyrs de 1793 et de Pierre-Marie Chapelain. *Presse-Océan* du 2-VII-1993, p. B.
- ANONYME 1993-b. Saint-Hilaire-de-Loulay. Quelques récits qui ont traversé les générations : 1793 et la mémoire orale. *Ouest-France* du 1-X-1993, p. 21.
- ANONYME 1993-c. Cholet. « Peuple de géants », les 14 et 17 juillet : Quand les arbres se mettent à raconter. *Ouest-France* du 13-14-VII-1993, p. 23.
- BARBEY-D'AUREVILLY 1964-1966 : *Œuvres romanesques*. Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 2 vol.
- BAUDOIN Marcel, s.d. La Préhistoire des Villes de Vendée. Série d'articles parus dans *Le Phare*, vers 1930.
- BERNOVILLE Gaëtan, 1955. *Un Oradour révolutionnaire*. Paris, Le Centurion, 124 p., 4 pl.
- BORDONOVE Georges, 1973. *La vie quotidienne en Vendée pendant la Révolution*. Paris, Hachette, 261 p.
- BOURDU R., & M. JOUSSAUME, 1986 : Mystique ou profane, l'Arbre, les Dieux et les Hommes. *L'Univers du Vivant* 9 : 68-74.
- CANDOLIVE E.), 1901. Le Gué-de-Velluire. *Revue du Bas-Poitou* XIV : 377-388.
- CAVOLEAU J.-A., 1844. *Statistique ou description générale du département de la Vendée*. Fontenay-le-Comte/Paris, Robuchon/Dumoulin, XVI-944 p.
- CHEVALIER Jean & Alain GHEERBRANT, 1982. *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*. Paris, Laffont, 1060 p.
- CHIAPPE Jean-François, 1982. *La Vendée en armes. I, 1793*. Paris, Librairie Académique Perrin, 536 p.
- COLLONNIER C., 1900. À propos de la Vierge de Saint-René des Landes-Génusson. *La Vendée Historique*, pp. 157-161.
- DENIAU Abbé, 1878. *Histoire de la Vendée d'après des documents nouveaux et inédits*. Angers, Lachèse & Dolbeau/Briand & Hervé, 6 vol.
- FROMAGE Henri, 1981. Le mythe du géant en tant que processus d'investissement de l'espace. *Bulletin de la Société de Mythologie Française* CXXIII/4 : 136-144.
- GALIPEAU Nathalie, 1985. *Inventaire des lieux de pèlerinages en Vendée du dix-septième au début du vingtième siècle*. Rennes, Mémoire de Maîtrise, 2 vol.
- GÉRARD Alain, & Thierry HECKMANN, 1993. *Les Oubliés de la Guerre de Vendée. Mémoires et journaux présentés par une équipe de chercheurs* (J. Artarit, M. Gautier, A. de Guerry, J.-M. Herreng, L. Kérisit et J.-Fr. Tessier) sous la direction de Alain Gérard et Thierry Heckmann ; La Roche-sur-Yon, Société d'Émulation de la Vendée, 327 p.
- GOUÉ Marquis de, 1910. La prise de Charette (23 mars 1796). Étude historique et critique d'après des documents inédits. *Revue du Bas-Poitou* XXIII : 113-147, 338-409.
- JARRY Abbé, 1914. *L'époque révolutionnaire à La Guerche*. Rennes, Bahun-Rault.

- LAGNIAU Jean, 1972. Un martyr de la Révolution aux Épesses, L'abbé Pierre-Marie Chapelain. *Revue du Souvenir Vendéen* 101 : 6-9.
- LAGRÉE Michel & Jehanne ROCHE, 1993. *Tombes de Mémoire. La dévotion populaire aux victimes de la Révolution dans l'Ouest*. Rennes, Apogée, 148 p.
- MARTIN Jean-Clément, 1989. *La Vendée de la mémoire. 1800-1980* (Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie). Paris, Seuil, XVI-174 p.
- MONTAUFRAY Élisabeth, 1993. La gerbe du souvenir. Un Fontenaisien a voulu, à sa manière, rappeler les victimes de l'échafaud de 1793. Il a déposé une gerbe à l'emplacement de la guillotine révolutionnaire. Histoire, à l'ombre des marronniers. *Presse-Océan* du 14/15-VIII-1993, p.10.
- PILLARD Guy, 1980. *Les survivances et l'environnement mythologique dans le département des Deux-Sèvres*. Poitiers, Brissaud, 272 p.
- PINEAU Jean, 1984. *Mémoires d'un Poitevin*. Poitiers, Oudin, 125 p.
- POIGNAT Marcel 1990. *Étonnantes histoires de chouans*. s.l., Fontaine, 137 p.
- PROUTEAU Gilbert, 1993. *La bataille de Cholet, ou la guerre en sabots*. Monaco, Éditions du Rocher, 289 p.
- RAGON Michel, 1984. *Les mouchoirs rouges de Cholet*. Paris, Albin Michel, 346 p.
- ROBIN Émile, 1901. *Chansons de Vendée*. Musique de L. Blanpain de Saint-Mars. Nantes, Grimaud & Fils, 359 p., 1 pl.
- ROLLAND Eugène, 1967. *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*. Paris, Maisonneuve et Larose, t. X, VI-226 p.
- ROUSSEAU Roger, 1993. *Un étonnant village, Mouilleron-en-Pareds, pays natal de Clemenceau, du Maréchal De Lattre de Tassigny et de...* La Roche-sur-Yon, Siloë, 138 p.
- SAINT-ARNAUD 1864. *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud, avec une préface de Sainte-Beuve, de l'Académie Française*. Paris, Michel Lévy, t. I.
- SAINT-MARTIN 1939. *Rouget le braconnier*. Paris, Gautier-Languereau, 254 p.
- SEBILLOT Paul, 1968. *Le Folk-Lore de France*. Paris, Maisonneuve et Larose, 4 vol.
- VERGER (F.-J.), 1838. *Archives curieuses*. Nantes.